

Le fret maritime, pourvoyeur d'emplois attractifs en PACA

IN LANTENNE.COM DU 18 JUILLET 2017

L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur publie une étude portant sur les emplois directement liés à la mer. Avec des niveaux de salaires et des statuts bien supérieurs à la moyenne régionale, le transport maritime figure bien. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), 120.000 emplois sont directement liés à la mer, sur 409.000 comptabilisés en France métropolitaine en 2013. C'est le résultat d'une enquête menée par l'Insee et publiée le 21 juin 2017. Ce chiffre, qui place Paca en tête des régions françaises, recoupe toutefois des activités très diverses. "L'activité touristique et la forte présence de la marine française contribuent aux principaux emplois de cette catégorie", explique le chargé d'étude, Sébastien NOVELLA. En dehors de ces deux secteurs qui mobilisent sept emplois sur dix, 25.000 emplois régionaux demeurent liés à la mer, soit 14 % du total national (171.000). 1,2 % de l'emploi total régional est lié à la mer, soit le double de ce qui est observé au niveau du pays. Si l'on exclut donc tourisme et marine nationale, deux domaines mobilisent l'essentiel des effectifs : le transport maritime et fluvial (11.800 salariés et 230 non-salariés) et la construction et la réparation navale (7.000 employés et 500 non-salariés). 87 % de la richesse dégagée par les activités maritimes régionales proviennent de ces deux secteurs d'activité. Les emplois publics liés au domaine maritime (1.620 postes), les travaux publics maritimes et fluviaux (270), les services parapétroliers et paragaziers offshore (110), la production d'énergie (100) ou les assurances maritimes (10) sont également comptabilisés par l'étude. La région de Marseille-Aubagne concentre la moitié de ces emplois, notamment le 2^e arrondissement de Marseille qui, avec le Grand Port maritime de Marseille-Fos (GPMM), CMA CGM et la Direction interrégionale de la mer Méditerranée, occupe 30 % des effectifs. L'importance de cette activité demeure toutefois marginale, représentant 2,1 % de l'emploi total de la région et 3,2 % de la richesse marchande dégagée sur le territoire. Cette proportion se relève lorsqu'on se concentre sur le bassin Istres-Martigues. Là, l'économie maritime représente 7,6 % de la richesse dégagée et 4,4 % des emplois. La zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer totalise à elle seule 2.600 emplois, soit 10 % des emplois maritimes de la région, et pèse 13 % de l'activité économique marchande régionale. 60 % de la richesse économique du bassin est dégagée par sept établissements : GPMM, Boluda, Syndicat professionnel des pilotes de Marseille et du golfe de Fos et dans la manutention, Fluxel, Eurofos, Seayard et Maritima. Le secteur apparaît très attractif pour les salariés avec des conditions d'emploi plus intéressantes que ce que propose le reste de l'économie régionale. Le salaire horaire net médian s'y élève à 15,70 euros contre 11,1 euros à l'échelle régionale. Les hommes, qui occupent 74 % des emplois, en profitent prioritairement. L'âge moyen s'établit à 40 ans (contre 39 ans en moyenne dans l'ensemble de l'économie). 28 % des postes pourvus émargent dans la catégorie "cadres et professions intellectuelles supérieures" qui ne représente que 13 % des emplois régionaux. 89 % des employés travaillent à temps plein. Les salariés du fret, de la construction navale ou de l'administration publique se distinguent avec 45 % de cadres et 31 % de professions intermédiaires, pour un salaire net de 18,50 euros par heure. Dans le transport de passagers, la manutention portuaire ou la réparation navale, ce sont les ouvriers qualifiés qui sont surreprésentés (42 % du total). Le salaire moyen y est de 13,70 euros par heure.